

5. CONCLUSION DE L'ANALYSE PAYSAGÈRE - APPROCHE DES SENSIBILITÉS DES PAYSAGES ET DES ENJEUX AU REGARD DE L'ÉOLIEN

5.1 BILAN DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

À l'échelle de l'aire d'étude éloignée, les éoliennes sont perçues de petite taille et sont de fait souvent dissimulées par les effets d'écran. En l'absence de grands dégagements visuels généralisés (paysages faits de bocage et de boisements), les enjeux sur le paysage et le patrimoine sont presque exclusivement ponctuels. Les conclusions énoncées ci-dessous sont directement reprises de l'étude.

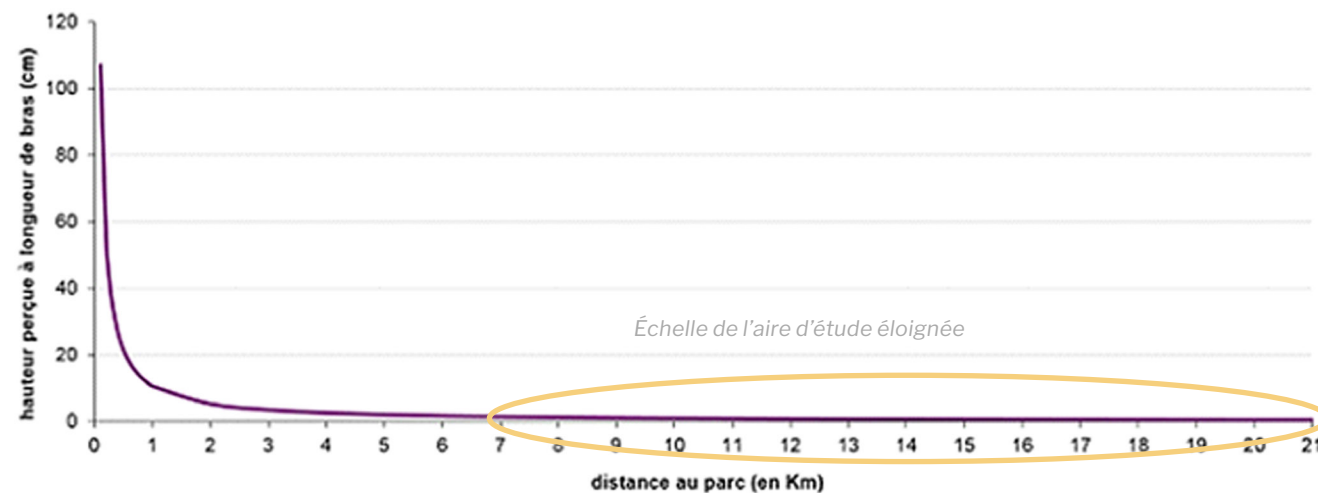


Schéma montrant l'effet de la distance sur la perception d'une éolienne de 180 mètres

5.1.1 Géologie /topographie

Le territoire se situe sur le seuil du Poitou, une zone de transition entre les massifs anciens armoricains et du Massif central à l'ouest et à l'est, et entre les bassins parisien et aquitain au nord et au sud. Ces différences du socle géologiques ont conduit à deux grandes typologies de paysage principales: des vallons bocagers sur le Massif armoricain et des plaines céréalières calcaires.

Les reliefs les plus prononcés sont situés sur la moitié ouest, c'est là qu'on trouvera les dégagements visuels les plus importants en direction du site d'implantation. La ZIP se situe à proximité d'une faille, celle de Champagné-St-Hilaire, qui la place sur un point haut du territoire (sans que le dénivelé soit toutefois très prononcé).

5.1.2 Hydrographie

Le réseau hydrographique est marqué par deux grandes typologies principales: au nord-ouest, sur les secteurs bocagers, l'hydrographie est faite d'une multitude de ruisseaux et d'étangs accompagnés de nombre de haies et de bosquets. Les sensibilités sont nulles au fond de ces vallons.

À l'est et au sud du territoire, on trouve plutôt de grandes vallées (la Vonne, l'Auxance, la Vendelogne, le Boivre) au profil étroit et creusé, où la végétation se place en fond de vallée et sur les coteaux. Ces vallées très fermées et les bourgs qui y sont implantés ne sont pas sensibles au projet. La Sèvre niortaise, qui coule dans le fossé de St-Maixent, présente un fond de vallée plus large et plat, largement occupé par des haies et des bosquets qui profitent de cette atmosphère humide. Le fond de ville n'est pas sensible au projet, en revanche les rebords de coteau, et notamment le rebord ouest présentent des dégagements visuels en direction du site d'implantation.

5.1.3 Infrastructures et pôles urbains principaux

Les polarités urbaines et culturelles sont exercées par Parthenay, St-Maixent-l'Ecole et Lusignan. Les contextes d'implantation de ces bourgs et plus largement, la densité du bâti, contribue à la forte diminution des sensibilités depuis ces bourgs. Seul un point de vue sensible a été repéré à Lusignan, depuis les abords de l'église et du château, qui surplombent la vallée de la Vonne.

Les axes majeurs du territoire sont situés au nord et au sud. Ils sont orientés dans une direction est-ouest. L'éloignement et les masques végétaux récurrents favorisent une très faible sensibilité de ces axes, malgré quelques tronçons plus dégagés.

Les axes secondaires traversent pour la plupart le secteur bocager, où les haies, notamment celles en bordure de route, jouent un grand rôle dans la diminution de la sensibilité de ces axes.

5.1.4 Éolien

Le site d'implantation s'insère dans un contexte éolien en développement, 5 projets étant autorisés, ce qui va conduire à un doublement de l'effectif présent sur le territoire. Il y aura donc des enjeux d'effets cumulés et de lisibilité entre les parcs.

5.1.5 Les bocages

Le bocage est le motif le plus récurrent sur le territoire d'étude. Il permet de diminuer les sensibilités, notamment depuis le proche et l'immédiat, puisque la ZIP se situe dans ces secteurs.

Concernant la Gâtine de Parthenay, le relief prononcé du secteur engendre des sensibilités contrastées. Les secteurs sensibles sont situés sur les points hauts dégagés, notamment depuis certains axes routiers en ligne de crête comme la D24. Le belvédère du terrier du Fouilloux est également sensible au projet. Les fonds de vallées et la plupart de l'unité sont peu, voire pas sensibles au projet étant donné les masques topographiques et végétaux importants du secteur. La sensibilité s'accroît également en se rapprochant du site d'implantation qui se situe dans cette unité.

Les contreforts de la Gâtine et l'Entre plaine et Gâtine possèdent un relief plus doux, qui offre moins de possibilités de longs dégagements visuels. Les parcelles agricoles se font cependant petit à petit plus nombreuses et larges, la raréfaction progressive des haies permettant d'avoir des profondeurs de champ plus grandes et d'avoir donc des dégagements vers la ZIP, dont la sensibilité dépend de la distance à la zone d'étude.

Les terres rouges bocagères possèdent encore davantage de secteurs dégagés, notamment depuis des routes majeures comme les D611 et D150. Beaucoup de secteurs restent cependant fermés par le bâti ou des microboisements. L'éloignement contribue aussi à avoir des sensibilités faibles, même depuis les secteurs dégagés.

5.1.6 Les plaines de champs ouverts

Les secteurs de plaines ouvertes représentent une petite partie du territoire, mais offrent les vues les plus dégagées. Les secteurs en rebord ouest du fossé de St-Maixent possèdent des vues particulièrement longues. Cependant, les bourgs importants comme Pamproux ne sont pas orientés vers le projet et l'éloignement fait que les sensibilités demeurent faibles.

5.1.7 Les plaines vallonnées-boisées

Les Terres de Brandes se caractérisent par des parcelles agricoles très ouvertes, dans lesquelles on retrouve néanmoins quelques haies résiduelles qui permettent de faire la transition avec le paysage plus bocager au nord. L'unité est marquée par de grands boisements implantés en rebords de coteau à l'est de la Vonne, et vers Coulombiers. Il existe des vues longues en direction du projet depuis les voies départementales, mais la distance et les boisements qui interviennent à l'horizon permettent de réduire considérablement les sensibilités.